



HÔTELLERIE

Kempinski Brazzaville ouvre ses portes

La chaîne hôtelière Kempinski, a officiellement ouvert, le 2 décembre, sa filiale de Brazzaville. Situé au cœur du centre-ville, à proximité du fleuve Congo, cet établissement de type 5 étoiles possédant une capacité d'accueil de 197 chambres et suites a été inauguré par le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Gesso.

Construit sur une superficie de 30 000 m², Kempinski hôtel vient agrandir le parc hôtelier de Brazzaville en offrant au public un confort avec des installations de loisirs de haut standing dotées d'un roof top lounge, d'une piscine extérieure, des restaurants, d'une salle de gym moderne, d'un terrain de tennis et de vastes espaces de réunions.

Page 16



COMMERCE

Levée de la suspension d'importation des machettes et motocycles

La suspension d'importation des machettes et motocycles, des instruments qu'utilisaient les jeunes délinquants dits « bébés » noirs pour semer la terreur, a été levée le 1er décembre,

par note circulaire du ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation. « La présente note circulaire prend effet à compter de la date de signature

et sera publiée partout où besoin sera », indique la note circulaire du ministre, précisant que l'évaluation actuelle de la violence relative à cette situation sécuritaire révèle

les signes notables d'apaisement de principe réglementant l'acquisition et la traçabilité des machettes et des motos.

Page 3

ELECTRIFICATION DES ZONES RURALES

Le Congo mobilise davantage de partenaires financiers

Le gouvernement et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) poursuivent leur campagne de mobilisation des partenaires techniques et financiers, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'électrification des zones rurales (PEZor). Lors d'un déjeuner de presse organisé à



Les participants au déjeuner de travail

Brazzaville, la représentante résidente du Pnud, Adama-Dian Barry, dont l'agence est partenaire technique, a indiqué que le PEZor constitue une réponse de référence du Plan national de développement pour tous les acteurs désireux d'être dans la construction de solutions durables pour la desserte en énergie au profit des populations et des industriels.

Page 2

COOPÉRATION

Bâtir un partenariat de qualité entre Alger et Brazzaville

A l'occasion de la commémoration du 71^e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, l'ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire au Congo, Azeddine Riache, a exprimé l'ambition de son pays de donner un nouvel élan à la coopération entre Alger et Brazzaville.

Page 7



Le diplomate algérien délivrant son message

Editorial Approche numérique

Page 2

ÉDITORIAL

Approche numérique

Les pouvoirs publics ont fait de l'intégration des approches numériques dans l'éducation non formelle leur défi, a déclaré le ministère en charge de l'Enseignement général, lors de la Journée internationale de l'alphabétisation célébrée cette année sur le thème « Promouvoir l'alphabétisation à l'ère du numérique ».

Comme dans d'autres secteurs modernisés par la digitalisation, le Congo ne peut se passer du numérique dans sa volonté de réaffirmer son attachement au droit fondamental de chaque citoyen à l'éducation. L'alphabétisation, levier permettant aux jeunes et adultes non scolarisés d'acquérir un savoir-faire, devra donc s'arrimer aux exigences du monde en mutation.

Les animateurs du système éducatif concerné sont ainsi appelés à réfléchir aux conditions nécessaires visant à promouvoir une alphabétisation innovante afin que tous ces jeunes absents du système scolaire ne se retrouvent pas en marge des nouvelles technologies. S'en approprier les fondements pour développer à la fois des compétences de base et d'autres aptitudes peut, en effet, ouvrir des perspectives et laisser entrevoir un avenir.

En améliorant l'accès et la qualité des apprentissages par ces outils, il s'impose, par ailleurs, la nécessité de moderniser les infrastructures, notamment les centres d'alphabétisation et de rescolarisation.

Les Dépêches de Brazzaville

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAc)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice
Elion, Rominique Nerplat Makaya

Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé

Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÈCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

PCT/NKENI-ALIMA

La session inaugurale balise la voie à suivre

La session inaugurale de la fédération du Parti congolais du travail (PCT) du département de la Nkeni-Alima, tenue le 26 novembre à Gamboma, a permis aux participants d'adopter, entre autres, la feuille de route traçant le chemin à suivre.



Pour Yves Fortuné Moundélé-Ngollo Ehourossia, cette session marque officiellement son entrée en fonctions. « Il a été question de valider nos différentes tâches, c'est-à-dire des actions que nous devons mettre en œuvre d'ici la fin de l'année, à savoir la tenue de nos réunions statutaires, de l'assemblée générale et du congrès fédéral, le complément des comités qui ont été démembrés du fait de la naissance de cette nouvelle fédération ainsi que la participation au 6e Congrès du Parti congolais du travail », a-t-il expliqué.

Outre le congrès national, cette fédération entend également jouer un rôle important lors de l'élection présidentielle de l'an prochain. « La Fédération Nkeni-Alima, vous entendrez parler d'elle. Tout s'est bien passé, nous restons mobilisés avec un objectif bien évidemment : l'élection présidentielle

qui arrive à grands pas. Nous venons de demander au président de la République de courageusement faire acte de candidature parce qu'ici nous sommes tous rangés derrière lui et nous sommes préparés et disposés à nous mobiliser pour pouvoir le porter très haut lorsqu'il fera cet acte de candidature que nous souhaitons vivement pour la prochaine élection présidentielle. Nous lui garantissons qu'ici dans Nkeni-Alima, il sera élu dès le premier tour avec un score exceptionnel », a rassuré le président fédéral.

Pour faire asseoir efficacement l'administration de la Fédération, Yves Fortuné Moundélé-Ngollo Ehourossia a offert un important lot de matériel informatique et didactique. Un geste visant à améliorer la performance et la réactivité des équipes dans l'accomplissement de leur mission.

Parfait Wilfried Douniama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansia

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga

Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulan, Bob Sorel Moumbé Ngonon

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAc

Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,

eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

ELECTRIFICATION DES ZONES RURALES

Mobiliser davantage des partenaires pour la mise en œuvre du PEZor

Le gouvernement et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) poursuivent leur campagne de mobilisation des partenaires techniques et financiers dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'électrification des zones rurales (PEZor). Après l'Unoc, le tour est revenu le 1er décembre à l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (UniCongo) de s'imprégner de cet ambitieux projet.

Sous la direction du ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Emile Ouosso, un déjeuner de travail a été organisé au siège du Pnud avec la participation en ligne du président d'UniCongo, Michel Djombo. Circonscrivant l'événement, la représentante résidente du Pnud, Adama-Dian Barry, a rappelé que la République du Congo regorge des potentialités énergétiques puissantes à travers la force de ces nombreuses rivières et de son majestueux fleuve Congo. « Au Pnud, nous avons fait le choix, raisonné avec le ministère de l'Energie, de nous focaliser sur le soutien à l'électrification des zones rurales du pays en permettant ainsi, à travers un réseau de 19 mini-centrales isolées, de desservir plus de 200 localités qui sont habitées et de répondre aux besoins énergétiques de milliers d'entreprises et d'industries qui opèrent dans l'exploitation soit du bois, des mines, de l'agroalimentaire, du bâtiment, de la logistique, du secteur bancaire », a indiqué Adama-Dian Barry.

Le PEZor constitue, a-t-elle poursuivi, la réponse nationale de référence du Plan national de développement pour tous les acteurs désireux d'être dans la construction de solutions durables pour la desserte en énergie des populations ainsi que des industriels. Le programme offre, entre autres, à l'Etat un business-plan avec une stratégie pour créer des facilités à tous les partenaires du secteur public ou privé ; propose des modèles énergétiques et économiques crédibles pour rassurer tous les investisseurs dans le secteur de l'énergie. « Aujourd'hui,



Les participants au déjeuner de travail/Adiac

il y a une véritable révolution qui transforme radicalement les défis énergétiques en opportunités de valorisation des potentialités promises par les sources renouvelables, les sources propres et les sources non polluantes incommensurablement plus accessibles sur le plan financier. Donc la solution est à portée de main », a conclu la représentante résidente du Pnud au Congo.

Assurer un pont entre les partenaires privés étrangers et locaux

Intervenant en ligne depuis Pointe-Noire, le président d'UniCongo, Michel Djombo, a salué l'initiative conjointe du ministère de l'Energie et de l'Hydraulique ainsi que Pnud d'organiser cette matinée d'échanges. Cela traduit, d'après lui, une volonté d'écoute, de transparence et de dialogue à laquelle le secteur privé est par-

ticulièrement sensible. « Le bilan global du secteur électrique au Congo est bien connu. Malgré les atouts réels, le système de production reste aujourd'hui encore sous-dimensionné. Malheureusement la population a accru beaucoup plus vite que les capacités de l'Etat à faire face à l'investissement dans le secteur », a-t-il rappelé.

D'où la nécessité de travailler, selon lui, à combler le gap structurel dans le secteur de l'énergie. Ce gap constitue, a-t-il soutenu, l'un des premiers freins à l'industrialisation, à la diversification économique du pays. L'électrification étant la fondation de la croissance, de la création d'emplois, de l'attractivité des investissements et du développement du tissu productif national, a rassuré que le secteur privé était prêt à être un allié, un partenaire technique, financier mais aussi opérationnel,

à travailler avec l'Etat ainsi que des partenaires internationaux. L'objectif poursuivi est de bâtir un système électrique moderne, fiable, soutenable et plus propice à l'industrialisation du Congo. « Nous savons que l'Etat fait face à des contraintes réelles, notamment en matière de mobilisation des ressources financières pour moderniser les infrastructures et étendre le réseau. Il est nécessaire de réfléchir ensemble aux mécanismes permettant l'investissement privé dans certains segments, la mise en place de modèles de partenariats adaptés au contexte local, des schémas contractuels, des projets cofinancés de concession et une participation accrue des entreprises congolaises dans toute la chaîne de valeurs. »

Rappelant l'objectif du PEZor, le ministre Emile Ouosso a indiqué que le secteur privé joue un rôle

clé dans la réussite de cette ambition et l'expertise d'UniCongo, sa capacité d'innovation et ses ressources sont indispensables pour accélérer la mise en œuvre de ce projet afin de maximiser son impact. « Il s'agit de faire que les opérateurs privés rassemblés au sein d'UniCongo et d'autres deviennent des acteurs dans tous les segments de la production, du transport et de la distribution de l'électricité, répondant ainsi à la loi portant code de l'électricité et prônant la libéralisation du secteur, ouverte ainsi à tous les investisseurs », a déclaré le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, précisant que le gouvernement et le Pnud sont en mesure de mettre UniCongo en relation avec les partenaires privés étrangers à la quête des opérateurs économiques locaux pour s'introduire sur le marché de l'électricité au Congo.

Parfait Wilfried Douniama

COMMERCE

Levée de la suspension de l'importation des machettes et motocycles

Suspendue depuis le 28 octobre dernier, l'interdiction de l'importation des machettes et motocycles a été levée, le 1er décembre, par la note circulaire du ministre d'Etat, ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, Alphonse Claude N'Silou.

La suspension de l'importation des machettes et motocycles a duré deux mois. D'après le ministère du Commerce, la décision a été motivée pour des raisons de sécurité et de paix, après que ses services techniques ont constaté une surimportation de

ces deux marchandises au niveau des frontières. Des instruments avec lesquels les jeunes délinquants dits « bébés » noirs utilisent pour semer la terreur dans les quartiers.

Après évaluation de la situation et ayant relevé des signes d'apaisement, le ministère a résolu de lever la suspension. « La mesure suspendant l'importation des machettes et des motocycles, objet de la note circulaire n°00192/MCAC-CAB, est levée. La présente note circulaire prend effet à compter de la date de signature et sera publiée partout où besoin sera », précise la note circulaire du ministre.

Firmin Oyé



LÉKOUМОU

La communauté urbaine de Komono électrifiée

Dans son élan de cœur en faveur de la population de sa localité, le sénateur Bita Madzou a financé, à fonds propres, l'éclairage public de la localité de Komono, à l'aide des panneaux solaires.

Dans le noir depuis des lustres, la communauté urbaine de Komono, située à 52 km de Sibiti, est désormais éclairée. Cet acte de générosité est une initiative privée menée par le sénateur Bita Madzou, un digne fils et cadre du terroir qui œuvre depuis plusieurs années pour le bien-être de sa population.

Le projet a été exécuté par une entreprise spécialisée, et a consisté à l'installation des lampadaires sur les artères principales et stratégiques de la localité, qui fonctionnent à base des panneaux solaires. L'électrification publique de Komono, solidairement saluée par tous, permettra à sa population de circuler librement la nuit et en toute sécurité.

Après Komono centre, la même opération va se poursuivre dans tous les grands villages du district, sur les axes Ngonaka et Kigani.

Attaché aux valeurs de solidarité, de partage et du vivre-en-

semble communautaire, le sénateur Bita Madzou n'est pas à son premier acte de bienfaisance. Il apporte, depuis de longues années, un soutien multiforme à la population de sa contrée, contribuant ainsi tant bien que mal au développement de Komono et au-delà. Dans ses actions sociales, le sénateur a construit et inauguré, en janvier dernier, l'internat du collège d'enseignement général du village Kingani, un établissement public créé en 1985. Cette infrastructure servira au logement et à l'hébergement des élèves venant des villages lointains de la zone, ne disposant pas de parents sur place.

L'objectif visé par Bita Madzou est de permettre aux élèves de sa circonscription d'étudier dans des conditions adéquates afin d'éviter le décrochage scolaire précoce, un phénomène récurrent qui occasionne la perdition de nombreux enfants et désoriente leur vie.



Le sénateur a déjà construit aussi un marché à Léfoutou, un village centre de ce district, afin de permettre aux habitants

Il a construit aussi la radio rurale à Komono et payé l'année dernière les frais d'examen aux élèves candidats au CEPE et au BEPC ainsi que les allocations aux enseignants volontaires. De temps en temps, il organise des causeries débats à Komono, pour renforcer la cohésion sociale et le vivre-ensemble entre les filles et fils de ce district. A Sibiti, chef-lieu du département, le sénateur a offert à sa formation politique, le Parti congolais du travail (PCT), un nouveau siège fédéral moderne. Le bâtiment d'un niveau, composé, entre autres, des bureaux, d'une salle d'attente VIP et d'une salle de réunion d'une capacité de 200 à 300 places, a été inauguré le 30 juin dernier par le secrétaire général de son parti, Pierre Moussa, en présence d'une foule de membres et sympathisants du comité PCT de la Lékomou.

Firmin Oyé

MESSAGE SUR L'ÉTAT DE LA NATION

Suzanne Kaba-Vélé Mpan se félicite des volets paix et entrepreneuriat

Présente au Palais des congrès de Brazzaville aux côtés de ses collègues parlementaires, la députée de la première circonscription de Loandjili, dans le 4^e arrondissement de Pointe-Noire, Suzanne Kaba-Vélé Mpan, a suivi avec une attention particulière, le 28 novembre, le message du président de la République, Denis Sassou N'Gesso, sur l'état de la nation, devant le Parlement réuni en congrès.

Interrogée à chaud par la presse lors de cette journée symbolique marquant la célébration du 67^e anniversaire de la Proclamation de la République, l'élu du Parti congolais du travail a retenu deux thèmes majeurs: la paix et l'entrepreneuriat. « Félicitations au chef de l'Etat pour la paix. La paix est un état de calme et de tranquillité », a-t-elle lancé dans la foulée. En effet, le président de la République a insisté sur la notion de paix qui n'est pas uniquement synonyme de situation de non-conflit ou de non-guerre. « La paix, c'est aussi l'éradication de tout phénomène attentatoire à la sécurité, à la quiétude des populations. Le disant, je fais allusion à l'opération engagée par la Force publique contre la dangereuse montée du grand banditisme », justifiait le chef de l'Etat

face à un phénomène qui menace de déstabiliser le secteur informel, tenu par les femmes qui se lèvent tôt et finissent tard, la nuit. Dans un contexte où l'Etat ne pourrait plus être le seul pourvoyeur d'emplois, l'avenir de la jeunesse s'inscrit dans l'entrepreneuriat et l'auto-emploi. C'est ainsi que le président de la République a rappelé des initiatives entreprises par le Fonds national d'appui à l'employabilité et à



l'apprentissage et le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement dans le cadre de la consolidation de l'œuvre d'insertion et de réinsertion socio-économique des jeunes. Une vision vivement saluée par la députée de Loandjili 1. « Le président a insisté sur l'entrepreneuriat. L'entrepreneuriat désigne l'action d'entreprendre, de mener à bien un projet. Sou-

vent utilisé dans le secteur des affaires, le terme entreprendre signifie créer une activité économique pour atteindre un objectif, répondre à un besoin. Le créateur représente l'entrepreneur; soit le porteur du projet », a commenté Suzanne Kaba-Vélé Mpan, souhaitant bonne fête de la proclamation de la République à tous.

Parfait Wilfried Douniama

PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

COMITÉ PRÉPARATOIRE ET D'ORGANISATION DU VIÈME CONGRÈS ORDINAIRE

COORDINATION



REPUBLIQUE DU CONGO

Unité-Travail-Progrès

*Tout pour le Peuple !
Rien que pour le Peuple !*

COMMUNIQUE

Le Secrétaire Général, Président du Comité Préparatoire et d'Organisation du 6ème congrès ordinaire du PCT, le camarade Pierre MOUSSA informe les cadres, militants et sympathisants du Parti Congolais du Travail, que les assemblées générales des comités et les congrès fédéraux se tiendront, selon le calendrier ci-après :

• **du 1^{er} au 04 décembre 2025** : Assemblées Générales des Comités d'arrondissement et de districts pour désigner les délégués des comités aux congrès fédéraux ;

• **les 06 et 07 décembre 2025** : Congrès fédéraux, pour désigner les délégués des fédérations au Congrès national.

Les dirigeants des organes intermédiaires et de base du parti sont priés de prendre toutes les dispositions nécessaires pour la réussite de ces activités.

Fait à Brazzaville, le 29 novembre 2025

Pour le Secrétaire général, P.O

**Le Secrétaire permanent,
Président de la commission
communication du Congrès,
Parfait ILOKI**

STATISTIQUES

Validation des indicateurs du RGPH-5

L'Institut national de la statistique (INS) a lancé, le 27 novembre, à son siège l'atelier de validation des indicateurs et tableaux d'analyse issus du 5^e Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5). Prévu jusqu'au 4 décembre, ce rendez-vous technique rassemble experts nationaux, partenaires techniques et financiers, ainsi que les producteurs et utilisateurs des statistiques officielles.

Représentant le directeur général, le directeur administratif et financier de l'INS, Nestor Ngapala, a rappelé la portée stratégique du recensement. « *Le RGPH-5 constitue une opération stratégique et innovante pour notre pays* », a-t-il affirmé en ouverture. Il a souligné l'usage inédit des technologies numériques : « *Pour la première fois, nous avons mobilisé des technologies numériques et géospatiales... afin de garantir une collecte de données précises, rapides et sécurisées* ».

Inscrite dans le Plan national de développement 2022-2026, cette opération alimente aujourd'hui les analyses nécessaires à la planification nationale. « Les données produites aujourd'hui seront demain le socle des politiques publiques et des évaluations de nos progrès », a insisté le DAF, saluant l'appui de la Banque mondiale via le projet Hiswaca, du Funeap et de l'Unicef.

Patrick Valery Alakoua, coordonnateur du projet Hiswaca a, lui aussi, rappelé l'importance du processus en cours. « *Ce RGPH ne se limite pas uniquement*



Photo de groupe des participants/Adiac

à une opération statistique. Il constitue également un instrument stratégique pour appréhender les dynamiques démographiques, sociales et économiques de notre pays », a-t-il laissé entendre.

L'appui de Hiswaca vise à renforcer durablement le système statistique national. « *Notre*

ambition est de contribuer au renforcement du système statistique national afin qu'il soit plus solide, capable de fournir des informations fiables, accessibles et pertinentes pour la prise de décision », a indiqué le coordonnateur dudit projet.

Au cœur de l'atelier figurent l'examen détaillé des tableaux

ment officiel.

Dans son exposé méthodologique, Amzy Gnalabeka Perdy, directeur des enquêtes et recensements, a rappelé les fondamentaux du recensement : « *Le RGPH constitue la source de données la plus complète et la plus fiable pour connaître la situation démographique, sociale et spatiale d'un pays* ». Il a présenté les étapes de validation, des travaux en plénière à l'adoption finale des tableaux, en insistant sur « *l'importance de la rigueur... pour garantir une qualité et une crédibilité des résultats* ».

Dans le hall, une exposition de documents statistiques, dont les résultats préliminaires du RGPH-5, le rapport climat-développement et l'annuaire statistique 2020 et bien d'autres permet aux participants d'apprécier l'étendue des productions nationales. Cet atelier marque ainsi une étape déterminante dans la consolidation des données du RGPH-5, pierre angulaire de la planification et du suivi du développement au Congo.

Merveille Jessica Atipo

CONGO-BRAZZAVILLE

Un taux de croissance de 3,6% attendu en 2026

En berne depuis quelques années, l'économie congolaise va rebondir en 2026, avec un taux de croissance jugé résilient projeté autour de 3,6%, boosté essentiellement par le dynamisme du secteur hors pétrole. Il est le résultat des réformes macroéconomiques engagées depuis quelque temps par le gouvernement, a souligné le président de la République, Denis Sassou N'Gesso, dans son traditionnel discours sur l'état de la nation délivré le 28 novembre devant le Parlement réuni en congrès.

Face à la crise qui sévit le Congo depuis quelques années, le chef de l'Etat reste serein et optimiste quant au rétablissement, au plus vite, des équilibres macro-économiques. Au prix des réformes audacieuses en cours d'exécution, Denis Sassou N'Gesso a épingle trois indicateurs qui permettent d'apprécier positivement la santé macro-économique du Congo, à savoir la croissance, l'inflation et la dette.

S'agissant du taux de croissance, le chef de l'Etat a rassuré qu'il s'améliore au mieux et se situera autour de 3,6% l'année prochaine, et est redétable essentiellement au secteur hors pétrole en pleine redynamisation. « *Le taux de croissance projeté en 2026 se situe autour de 3,6%, essentiellement tiré par le secteur hors pétrole. C'est d'autant plus encourageant qu'il s'agit d'une croissance résiliente pour une économie qui se restructure à un rythme lent mais rassurant. L'inflation, qui se maintient, il est vrai, à un niveau élevé,*

a amorcé une décélération au cours de cette période, bien qu'elle reste encore supérieure à la norme communautaire fixée à 3% », a indiqué Denis Sassou N'Gesso.

Evoquant la question de la dette, qu'elle soit extérieure, commerciale ou multilatérale, le président de la République a affirmé qu'elle affiche une tendance à la baisse. L'optimisation de la trésorerie entreprise par le gouvernement, a-t-il relevé, a favorisé le reprofilage de la dette intérieure en vue de la rendre davantage soutenable.

Cette embellie ouvre au Congo de nouvelles perspectives économiques, grâce à la confiance retrouvée auprès des partenaires financiers. La crédibilité retrouvée est une lueur d'espérance pour le secteur bancaire congolais qui va retrouver son dynamisme. « *Après plus de deux décennies d'absence sur les marchés financiers internationaux, le succès de l'Eurobond réalisé, il y a quelque temps, est à inscrire à l'actif du rétablissement de cette crédibilité. Au*



**PROJET DE LOI DE FINANCES
Pour l'année 2026**

niveau du secteur bancaire, après son installation à Brazzaville, Pointe-Noire, Ouesso et Oyo, la Banque des Etats de l'Afrique centrale va se doter d'une succursale à Dolisie. Les travaux de construction vont démarrer après la pose de la première pierre lors de ma dernière tournée dans le Niari. Ce projet permettra

la dynamisation de l'activité bancaire dans cette zone », a annoncé le chef de l'Etat.

Doter le pays d'une nouvelle raffinerie pour résorber la crise de carburant

Pour résoudre durablement la crise de carburant qui frappe le Congo depuis de longs mois, le président de la République mise

sur une option, celle de doter le pays d'une nouvelle raffinerie de pétrole. La première étant en profonde défaillance du fait de la vétusté de ses équipements.

Le projet est en cours de mise en œuvre dans la zone économique spéciale de Pointe-Noire portée par la société chinoise Atlantique Pétrochimie. Cette raffinerie prévoit une capacité de traitement évolutive de 1,5 à 5 millions de tonnes par an. La vision du chef de l'Etat d'augmenter significativement la production des produits finis d'hydrocarbures afin de les rendre disponibles partout en temps réel.

A propos de la vie chère qui continue de fragiliser les foyers, Denis Sassou N'Gesso a enjoint le gouvernement à redoubler d'efforts dans la régulation et la gouvernance commerciale, en intensifiant les opérations de répression des fraudes afin de prévenir d'éventuelles pénuries spéculatives organisées par certains commerçants mal intentionnés.

Firmin Oyé

DROITS DE L'ENFANT

Le Congo appelé à renforcer son dispositif de protection

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) accompagne le gouvernement dans l'application de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (Cide). Lors d'un atelier organisé le 27 novembre à Brazzaville, les acteurs ont insisté sur la nécessité d'une meilleure coordination et de budgets adaptés pour répondre à la vulnérabilité qui touche près de la moitié des enfants du pays.

À la faveur de l'atelier de lancement du dispositif de coordination intersectorielle chargé du suivi de la Convention relative aux droits de l'enfant, le représentant adjoint de l'Unicef au Congo, James Mugaju, a exhorté les autorités congolaises à instaurer un cadre institutionnel solide pour favoriser le dialogue et le consensus national autour des droits des enfants. Selon lui, cette rencontre élargie marque un moment de réflexion sur la manière de concrétiser les engagements pris par le pays dans ce domaine.

Malgré quelques progrès observés, des défis structurels, institutionnels et financiers continuent de freiner la mise en œuvre effective des droits de l'enfant dans le pays. Les constats et recommandations formulés par le Comité des droits de l'enfant lors de sa visite au Congo en décembre 2024 constituent, d'après James Mugaju, des « opportunités stratégiques » pouvant accélérer les priorités na-



tionales si elles sont portées par un processus consultatif impliquant institutions, enfants et communautés. Les secteurs clés tels que l'éducation, la santé ou encore la protection demeurent confrontés à d'importantes contraintes budgétaires.

De son côté, le directeur général du partenariat au développement, Aimé Blaise Mitoumbi, a reconnu

que plusieurs obstacles freinent la mise en œuvre des engagements du pays, notamment l'absence de coordination nationale et locale, les conflits de compétences entre ministères et les retards dans l'exécution des budgets sociaux. Il a toutefois réaffirmé la détermination des autorités congolaises à apporter des solutions durables aux vulnérabilités socio-économiques touchant

de vaccination.

De ces échanges, il ressort la nécessité d'intégrer explicitement le droit de l'enfant dans le processus budgétaire national, à travers une meilleure visibilité des crédits et une définition claire des ressources destinées à l'enfance, tant au niveau national que local. Pour la directrice du partenariat bilatéral et multilatéral, Suzanne Somboko, le groupe de travail technique créé à cet effet devrait réaliser une revue documentaire complète et rassembler l'ensemble des textes relatifs à la protection de l'enfant. Ce travail permettra au Congo d'honorer les engagements pris lors des 5^e et 6^e revues de la Cide à Genève, notamment la mise en place d'un cadre de concertation réunissant ministères et ONG œuvrant dans le domaine de l'enfance.

Les conclusions du comité mis en place seront soumises ultérieurement aux ministères concernés pour de nouvelles orientations.

Fiacre Kombo

ACPE

Intervention du Bureau de Paris au Forum Jeunesse Congo

Dans le cadre de l'évolution professionnelle, l'antenne parisienne de l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE) est intervenue pour montrer à près de 50 000 Congolais installés en France, l'objectif premier de sa mission, qui est de mettre en lien les entreprises privées ayant pignon sur rue en République du Congo, avec des salariés issus de la diaspora.

Profitant de son invitation à la rencontre initiée par le Conseil des jeunes congolais en vue de la création d'un pont essentiel entre la jeunesse, l'emploi et l'engagement, en présence de plusieurs représentants de la société civile et du monde du travail, et de plusieurs jeunes, l'ACPE-Bureau de Paris, représenté par son chef de Bureau, Douniama Kamongo et de l'un des conseillers, Jean Yves Ickonga Akindou, a été honoré de pouvoir prendre la parole dans ce forum consacré à l'insertion professionnelle, à l'évolution de carrière et à l'engagement associatif.

Intervenant en premier, le chef de Bureau de Paris a rappelé brièvement l'existence de sa structure dédiée à la mission de service public chargé de l'emploi en République du Congo. Son rôle est de mettre en relation les demandeurs d'emploi, les entreprises, et de soutenir l'insertion sur le marché du travail. En France, avec le bureau parisien, l'objectif principal consiste à établir le lien entre la république du Congo et sa diaspora. Elle procède à l'identification des talents qu'elle valorise et les reconnecte avec leur pays d'origine. Il a ensuite poursuivi avec la présentation des missions de l'ACPE, à savoir les axes clés d'intervention suivants : l'accompagnement des demandeurs d'emploi, la diffusion et la centralisation des offres sur tout le territoire, l'orientation, la reconversion, la formation et surtout, la mise en relation entre compétences et besoins des entreprises. « Mais notre travail ne s'arrête pas là, a confié le représentant... Nous accompagnons aussi celles et ceux qui souhaitent revenir travailler



Duo de représentants du Bureau de liaison de Paris de l'ACPE à la 2^e édition du Forum Jeunesse Congo/Photo Ben Mvouama

au Congo, entreprendre (FIGA), s'investir, transmettre (FONEA) ». Et de poursuivre : « ici, à Paris, notre rôle est stratégique : nous recensons les talents congolais formés en Europe, nous créons une base de données des compétences stratégiques, nous présentons ces profils aux entreprises, aux institutions, aux recruteurs au Congo, nous facilitons les passerelles professionnelles France/Congo. En une phrase, nous sommes un pont, un lien vivant entre la diaspora et les opportunités du pays ». En adéquation avec l'une des tables rondes concernant l'insertion, l'évolution professionnelle et l'engagement, Jean Yves Ickonga Akindou a expliqué que ce sont les mots qui

s'appliquent exactement aux missions de l'ACPE qui accompagne les membres de la diaspora qui le souhaitent à préparer leur retour ou leur intégration dans le marché du travail congolais. À ce propos, elle offre un appui à la rédaction du CV adapté au contexte local, prépare aux entretiens, met en relation directe avec les entreprises et facilite l'accès aux offres d'emploi en république du Congo. « Le but est simple : réduire la distance entre vous et les opportunités », a-t-il précisé. Complétant cette contribution, Douniama Kamongo a confié qu'en ce qui concerne l'évolution professionnelle, l'ACPE se dresse comme étant un outil pour évoluer et progresser dans la carrière des compatriotes ac-

compagnés. De ce fait, elle identifie les secteurs porteurs en République du Congo. Elle offre des formations adaptées aux besoins du marché, procède à la valorisation de l'expérience acquise en Europe et assure l'accompagnement à la reconversion si nécessaire. Ce qui résume en ces termes : « Vous avez des compétences : le Congo en a besoin ! Notre rôle est de transformer ce besoin en opportunité concrète ». Quant à l'engagement associatif, il a expliqué croire profondément au rôle des associations comme passerelle d'influence, de solidarité, de transmission et de développement. Avec celles-ci, l'ACPE peut informer, orienter, mobiliser, connecter des talents et construire des projets collectifs. « Votre dynamique est l'un des moteurs les plus puissants pour faire circuler l'information et pour encourager un jour, peut-être, le retour de nombreux talents vers la république du Congo ».

Portant un peu plus de clarté sur ses propos, le représentant de l'ACPE s'est exprimé en ces termes : « Nous avons besoin de vous. Nous ne pouvons pas faire avancer l'emploi et le retour des compétences sans vous. Beaucoup de Congolais veulent rentrer. Beaucoup veulent contribuer et mettre leur savoir au service du pays. Mais la réalité est parfois complexe et nous voulons l'entendre : Nous avons besoin de comprendre avec vous quels sont les véritables obstacles en ce qui concerne l'accès à l'emploi, le niveau de salaire, les démarches administratives, le logement, la reconnaissance des diplômes, le manque d'information ou simplement la

peur du saut dans l'inconnu ». Vu ce contexte, il a estimé « qu'aucun retour ne doit être subi. Aucun retour ne doit être improvisé car le retour ne se décrète pas, il s'organise ! Et nous voulons l'organiser avec vous. Nous voulons écouter. Analyser. Et transformer vos témoignages en solutions concrètes ».

Il a appelé l'assistance à l'action en incitant les participants, dès la fin du Forum, à s'inscrire dans la base de données de l'Acpe intitulée « Base de données de la diaspora » et également à répondre au questionnaire qui leur est soumis, estimant que : « chacune et chacun ici peut contribuer. Chacune et chacun peut influencer les politiques d'emploi. Chacune et chacun peut devenir ambassadeur du retour au pays ». En conclusion, Douniama Kamongo a adressé ce message : « la république du Congo a besoin de vous. Vos compétences, vos parcours, vos expériences sont une richesse nationale. L'ACPE n'est pas là seulement pour accompagner, elle est là pour construire avec vous. Aidons-nous mutuellement. Écoutons-nous. Et avançons ensemble vers un retour réfléchi, structuré et possible ».

Vivement applaudi par l'assistance, le duo de représentants de l'Acpe s'est prêté à la séquence de questions-réponses. La préoccupation sur la grille salariale a été longuement abordée. Parmi les contributions retenues, on notera celle de l'enseignant-chercheur à l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville Inès Féviliyé sur la visibilité des emplois proposés par l'agence.

Marie Alfred Ngoma

COOPÉRATION

L'Algérie disposée à développer « un partenariat de qualité » avec le Congo

A l'occasion de la commémoration du 71e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale du 1er novembre 1954, l'ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire au Congo, Azeddine Riache, a organisé le 27 novembre à Brazzaville une cérémonie pour rendre hommage aux martyrs ayant œuvré pour libérer et restaurer la souveraineté nationale.

Dans son discours prononcé devant le parterre d'invités et le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, l'ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire au Congo, Azeddine Riache, a souligné la solidité des relations d'amitié et de coopération entre son pays et le Congo.

« En misant sur les acquis de la relation entre les présidents Abdelmadjid Tebboune et Denis Sassou N'Gesso, ainsi que la convergence de vues sur l'ensemble des questions régionales et internationales, notre ambition est celle de donner à nos relations un nouvel élan, à la mesure des immenses complémentarités des deux pays et de la volonté des deux chefs d'Etat, de bâtir une coopération plus dense et un partenariat de qualité aux services de nos deux peuples et de l'intégration africaine », a déclaré l'ambassadeur.

Dans le cadre des préparatifs de la tenue de la huitième session de la Commission mixte entre les deux pays, le diplomate algérien a fait savoir que les visites et les discussions se poursuivent. « *La prochaine session de la commission mixte vise à conférer une impulsion nouvelle à notre coopération, intégrant pleinement et solidairement l'approche humaine, en vue de son raffermissement et son élargissement à tous les domaines porteurs* », a indiqué Azeddine Riache.

La Commission mixte Congo-Algérie est un cadre de coopération bilatérale entre les deux pays, qui se réunissent régulièrement pour discuter et signer des accords de coopération dans divers domaines. L'objectif est de concrétiser le partenariat entre les deux nations sur différents plans, y compris économique et social. L'Algérie et le Congo, a-t-il ajouté, font partie de « cette Afrique qui bouge », et sont « pleinement engagés en faveur de la promotion des intérêts du continent, en vue d'apporter une contribution majeure aux efforts visant à relever le triple défi de la restauration de la paix, de la sécurité et du développement économique de notre continent, y compris sa représentation au Conseil de sécurité de l'ONU ».

Hommage aux martyrs de la révolution

Le 71^e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, célébré le 1er novembre de chaque année, rappelle un moment historique où le peuple algérien a opéré le grand sursaut de sa révolution contre la colonisation française. Cette période fait suite aux longues décennies de résistances au cours desquelles le peuple refusa la spoliation de sa terre et la profanation de son histoire.

Dans son allocution de circonstance, l'ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire au Congo, Azeddine



Le diplomate algérien délivrant son message/Adiac

Riache, a souligné que la victoire de la révolution de novembre et le recouvrement de la souveraineté nationale est une « réalisation majestueuse » du peuple algérien. « *La révolution de novembre a causé des millions de martyrs, d'orphelins, d'invalides et de citoyens déracinés. Cependant, la victoire a permis non seulement de libérer le peuple de la domination coloniale, mais aussi de ressusciter l'Algérie, victime de 132 années de négation de son histoire, et de sa culture* », a rappelé le diplomate algérien. Pour lui, le message de la révolution avec les valeurs qu'elle a portées demeure une source dans laquelle le peuple algérien puise le patriotisme fédérateur pour susciter un sursaut national susceptible de consolider les fondements de l'unité nationale et du développement socio-économique.

Le diplomate algérien a également signifié que ce legs révolutionnaire a permis à son pays de s'affirmer comme une voix crédible et incontournable dans la défense des droits des peuples à l'autodétermination, au développement, à la lutte contre le racisme et l'ingérence étrangère dans les affaires internes. S'agissant de la région Sahélo-Saharienne, l'ambassadeur a fait savoir que l'Algérie ne cesse de « démontrer sa solidarité » et demeure fermement convaincue de la nécessité d'un soutien international et d'une mobilisation mondiale. « *Dans ce contexte, mon pays reste attaché au cadre légal de l'ONU pour la décolonisation définitive du Sahara occidental* », a-t-il dit. L'Algérie, a-t-il précisé, soutient les efforts du secrétaire général

de l'ONU et de son envoyé spécial visant à « permettre aux deux parties en conflit de reprendre le processus de négociations directes en vue de parvenir à une solution pacifique qui garantisse le droit imprescriptible, inaliénable et insaisissable du peuple Sahraoui à l'autonomisation, conformément à la récente résolution du Conseil de sécurité du 31 octobre 2025 ».

En ce qui concerne la crise en Libye, l'Algérie souligne « l'impérieuse nécessité » pour la communauté internationale de soutenir les parties libyennes à accélérer le processus de la réconciliation nationale, conformément aux recommandations du haut comité de l'UA sur la Libye placé sous l'égide du chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Gesso.

Yvette Reine Boro Nzaba

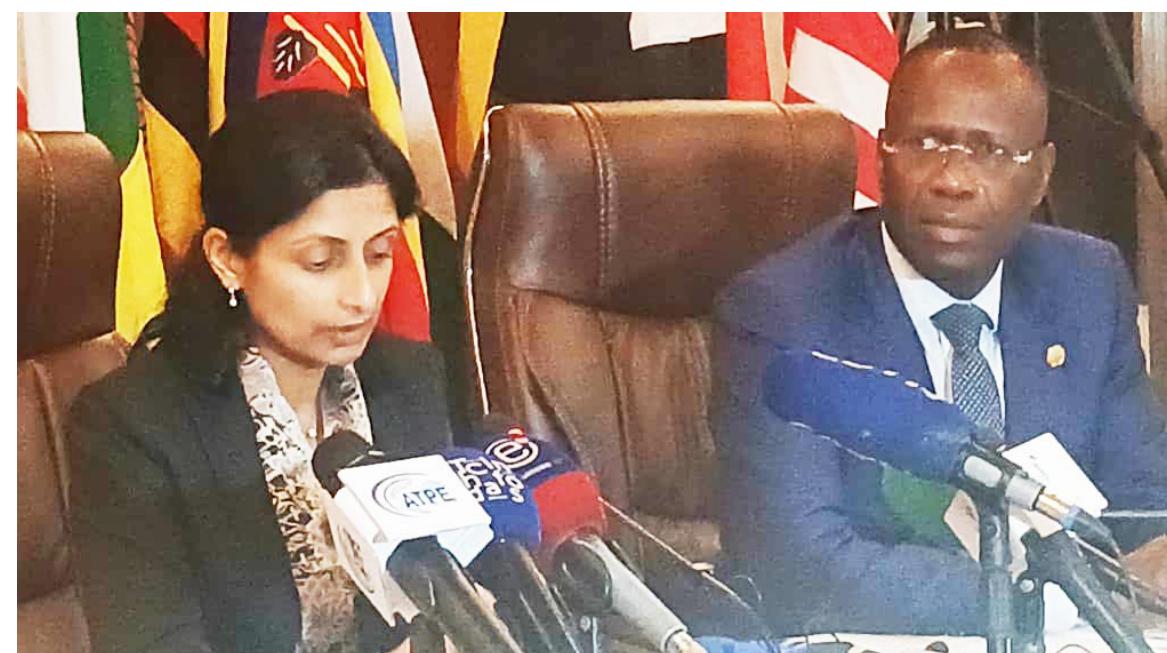
AFRIQUE

Yvon Sana Bangui élu président de l'Association des banques centrales

Le gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), Yvon Sana Bangui, a été élu président de l'Association des banques centrales africaines (ABCA), le 28 novembre, à Yaoundé au Cameroun. Il succède à la gouverneure de la banque centrale de l'Île Maurice, Priscilla Muthoora Thakoor.

Le gouverneur de la BEAC a été porté à la tête de l'ABCA qui regroupe 41 banques centrales lors des 47es réunions annuelles des gouverneurs de cette institution continentale, organisées sur le thème « *Changement climatique et stabilité macroéconomique : le rôle des banques centrales* ». « *Je vais fonder ma mission sur une seule priorité : le projet d'opérationnalisation de l'Institut monétaire africain* », a déclaré Yvon Sana Bangui, précisant qu'il s'agit d'une étape fondamentale dans la mise en œuvre d'un projet datant d'une vingtaine d'années.

Cet institut dont la création est prévue pour 2026 sera chargée entre autres de mener les études économiques et statistiques, de surveiller les critères de convergence macroéconomique des pays africains en vue de préparer la création de la banque centrale africaine et de l'union monétaire



La présidente sortante de l'ABCA et le président entrant/DR

camerounaise quarante gouverneurs de banques centrales. Le gouverneur de la BEAC a estimé qu'une telle mobilisation « tra-

du continent. En marge des réunions annuelles de l'ABCA, il s'est tenu un symposium ayant réuni dans la capitale

Il s'est dit, par ailleurs, conscient de l'immensité de sa tâche à la présidence de l'ABCA. « *C'est une grande responsabilité. Je pense qu'avec la contribution de tous, nous saurons relever les défis. C'est ensemble que nous allons apporter les transformations structurelles aux réformes engagées par l'ABCA* », a-t-il signifié.

Les participants à la rencontre de Yaoundé ont planché sur plusieurs questions parmi lesquelles celles liées à la coopération monétaire africaine, la supervision et la stabilité des banques, l'implication des instituts d'émission de monnaie dans l'atténuation des impacts du changement climatique. Ils ont décidé d'intégrer la problématique du dérèglement climatique dans les politiques macroéconomiques des banques centrales.

Christian Brice Elion

Introduction en Bourse de BGFI Holding Corporation

**Saisissez une opportunité unique
de créer de la valeur durable
à nos côtés.**

10%

DU CAPITAL



Communication à caractère promotionnelle

Prix de l'action :
80 000 FCFA

Période de souscription :
**Du 10 Novembre
au 24 Décembre 2025**

Nombre d'actions :
1 573 536

Montant de l'opération :
125 882 880 000 FCFA

Minimum de souscription :
10 actions

EMETTEUR

BGFI Holding Corporation



ARRANGEUR, CHEF DE FILE



SYNDICAT DE PLACEMENT



COTATION



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne sur le Marché Financier Régional de la CEMAC, cette opération a été enregistrée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le N° COSUMAF-IPO1/25.



LA SOIRÉE CARITATIVE ELOMBÉ

Les partenaires de MCPLC engager à œuvrer ensemble contre le diabète

Les différents partenaires de l'association Marcher courir pour la cause (MCPLC), qui se sont succédé à la tribune de la deuxième édition de la soirée Elombé, le 26 novembre, ont lancé un appel à la mobilisation pour appuyer les actions menées en faveur de la lutte contre le diabète.

Une véritable prise de conscience s'impose pour ce qui est devenu un enjeu de santé publique. « *Il s'agit d'un problème de santé publique qui nécessite un engagement citoyen* », a reconnu Pr Donatien Moukassa, le directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la Population.

La soirée Elombé est un évènement caritatif destiné à lever les fonds pour soutenir les actions de sensibilisation de dépistage menées par MCPLC. Lors de la première édition, les fonds récoltés avaient permis de finaliser la construction de la maison sport et santé à Poto-Poto. Pour la deuxième édition, les organisateurs veulent accentuer la campagne de sensibilisation et de dépistage et ouvrir une autre maison sport et santé à l'intérieur du pays. Dans cette vision, MCPLC a reçu un appui de taille. Le président du conseil municipal de Madingou a fait un don d'un titre foncier (800m² en plein centre ville) pour appuyer l'œuvre déjà amorcée.

« *Par ce don, nous avons*



l'obligation des résultats », a reconnu Rodrigue Dinga Mbomi. Cette deuxième édition a connu un franc

succès grâce à la mobilisation des partenaires réunis pour la cause. « *Ce combat ne peut être mené seul. Il*

exige une coalition large et engagée. Je reste convaincu que de nombreuses entreprises, à l'instar de la notre, partagent cette ambition d'améliorer la santé et le bien-être de nos communautés », a expliqué Maixent Raoul Ominga, le directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC). Il a invité l'ensemble des partenaires à faire un geste pour assister l'association et l'encourager à mieux faire. Par la même occasion, il a exhorté les entreprises qui hésitent encore à s'engager aux côtés de MCPLC.

C'est dans cette vision de faire reculer le diabète que le minis-

tre de la Santé et de la Population a renouvelé son soutien. « *Nous sommes réunis ici pour amplifier une voix, celle des milliers de personnes qui vivent avec le diabète... Ensemble, nous pouvons sauver les vies et vous pouvez compter sur le soutien du ministre de la Santé et de la Population* », a rassuré Pr Donatien Moukassa.

« *Je souhaite que cette soirée ne soit pas seulement un moment de générosité et de partage mais aussi un moment de prise de conscience, que chacun repart de ce lieu avec une conviction que la santé se construit au quotidien dans les foyers, dans nos entreprises, dans nos communautés. Et nous avons tous le pouvoir mais aussi le devoir d'agir ensemble* », a ajouté Michel Djombo président de l'Unicongo.

L'Organisation mondiale de la santé n'est pas restée en marge. Dr Vincent Dossou Sodjinou reste convaincu que cette union pour la même cause est un signal fort pour faire reculer le diabète au Congo. « *Nous travaillerons avec cette association pour réaliser une enquête nationale d'évaluation de la prévalence du diabète au Congo. Jusqu'alors, nous n'avons pas encore des chiffres sur l'ampleur de la situation au Congo. Ce sera l'objectif majeur de cette année* », a-t-il déclaré. Au cours de cette soirée, de nombreux prix ont été décernés aux partenaires. Un Tombola organisé a permis aux participants de gagner de nombreux lots.

James Golden Eloué



Maixent Raoul Ominga présentant son prix Adiac

BDEAC
Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale



03 Décembre 1975 - 03 Décembre 2025

**La BDEAC célèbre 50 ans d'engagement
au service du développement de l'Afrique Centrale**



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS NATIONAL
AMI N° 021/MASSAH/PSIPJ-UGP/2025**

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA DEFINITION DE LA STRATEGIE DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS VILLAGEOISES/VILLES
D'EPARGNE ET DE CREDIT (AVEC) DANS LES ZONES D'INTERVENTION DU PROJET**

République du Congo
Projet de Protection Sociale, d'Inclusion Productive Des Jeunes (PSIPJ)
Numéro du Crédit : IDA N° 71140

Intitulé de la Mission : recrutement d'un consultant individuel pour la définition de la Stratégie de soutien aux Associations Villageoises/Ville d'Epargne et de Crédit (AVEC) dans les zones d'interventions du Projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes (PSIPJ).

N° de référence (selon le Plan de Passation de Marchés) : CG-PSIPJ-199-C-Cl-2025
La République du Congo a bénéficié d'un crédit IDA / Banque Mondiale pour financer le Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes, PSIPJ en sigle.

I.Contexte

L'objectif de développement du PSIPJ est de fournir une aide d'urgence aux ménages touchés par la crise sanitaire et économique provoquée par la COVID-19 et d'accroître l'accès des ménages et des jeunes pauvres et vulnérables aux filets sociaux dans les zones d'intervention du projet.

Le projet comprend quatre (4) composantes actives : (i) expansion du programme Lisungi pour le relèvement (composante 2) ; (ii) renforcement du système de protection sociale (composante 3) ; (iii) gestion, suivi et évaluation du projet (composante 4) ; (iv) inclusion productive des jeunes vulnérables âgés de 18 à 35 ans (composante 6).

II.Mandat

L'Unité de Gestion du Projet a l'intention d'affecter une partie des fonds au paiement des services de consultant.

Les services de consultant (« les Services ») comprennent :

L'identification des forces et des faiblesses que portent les AVEC, ainsi que les opportunités et les menaces à juguler, ce, en vue de mettre en place une stratégie adéquate de développement de ces organisations

Performances des ASLO en matière d'AVEC

| Dénomination des ASLO | Nbre d'AVEC | Nbre d'adhésion | Nbre de caisses | Encaisse | Localisation |
|--|-------------|-----------------|-----------------|------------------|--------------------|
| Cercle pour la Promotion et le Développement de la microfinance (CPDM) | 150 | 3048 | 5 | 15 667 510 | Madingou et Sibiti |
| Congolaise Terre des Hommes Association (CTHA) | 107 | 1283 | 3 | 3 867 100 | Pointe Noire 2 |
| Association Nationale pour l'Education Prénatale (ANEP CONGO) | 50 | 250 | | | Pointe Noire 1 |
| Association Nationale pour l'Education Prénatale (ANEP CONGO) | 107 | 903 | | | Owando, Ewo |
| Total | 414 | 5484 | 8 | 1953461 0 | |

III.Profil et qualifications

L'Unité de Gestion du Projet invite dès à présent les personnes physiques (« Consultants individuels ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

- Avoir un diplôme de niveau minimum Master (Bac+5) ou équivalent, en banque, économie ou gestion, microfinance, finance rurale ou dans une discipline connexe ;
- Avoir au moins dix (10) années d'expérience diversifiée dans le domaine de la microfinance et du financement rural, dont au moins cinq (05) années d'expérience réussie dans l'accompagnement institutionnel de structures de microfinance d'un dispositif de microfinance intervenant en milieu rural ou de mission d'assistance technique ;
- Avoir une bonne connaissance du secteur financier congolais et d'excellentes connaissances de la problématique du financement des acteurs du monde rural et agricole et notamment des MPME agricoles ;
- Avoir le sens de la diplomatie et bonne capacité rédactionnelle et de communication ;
- Avoir une capacité d'analyse et de synthèse, de supervision, du sens de l'organisation ;
- Avoir exécuté au moins deux missions similaires au cours des cinq dernières années ;
- Avoir une aptitude à travailler en équipe et sous pression et condition physique permettant de participer à des missions de terrain ;
- Avoir une excellente maîtrise des logiciels de bureautique (traitement de texte, présentation, Tableur) ;
- Maîtrise de la langue française ;
- Bonne intégrité.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de

la Banque mondiale, septembre 2025 (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts. En outre, veuillez-vous reporter aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission : 3.18 « Une entreprise ne peut remettre plus d'une Offre / Proposition, seule ou en association avec des partenaires dans le cadre d'une autre Offre / Proposition, sauf s'il s'agit d'une variante qu'elle aura été autorisée à déposer. La présentation de plus d'une Offre / Proposition ou la participation à un tel processus entraîne l'irrecevabilité de toutes les Offres / Propositions auxquelles l'entreprise est partie » ou paragraphe 3.16 d. Les Consultants (y compris les experts, le personnel et les sous-consultants à leur service) qui ont une relation professionnelle ou familiale étroite avec tout cadre de l'Emprunteur, de l'organisme d'exécution du projet, d'un bénéficiaire d'une fraction du financement de la Banque ou de toute autre partie représentant l'Emprunteur ou agissant en son nom qui participe directement ou indirectement à tout segment : i. de la préparation des Termes de référence de la mission ; ii. du processus de sélection pour le contrat ; ou iii. de la supervision du contrat, ne peuvent être attributaires d'un contrat, sauf si le conflit résultant de ladite relation a été réglé d'une manière que la Banque juge satisfaisante tout au long du processus de sélection et de l'exécution du contrat.

Les consultants seront sélectionnées conformément à la méthode de recrutement d'un Consultant Individuel telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés.

IV.Durée et lieu de la mission

La durée de la mission est de trente (30) jours à compter de la date de signature de l'Ordre de service. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 09h00 à 16h00.

V.Constitution du dossier de candidature

Les candidats intéressés devront soumettre un dossier de candidature comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet ;
- Un curriculum vitae (CV) détaillé ;
- Une copie légalisée du diplôme minimum requis et/ou d'autres diplômes spécifiques ;
- Les copies des certificats, attestations et / ou des contrats de travail des précédents employeurs.

NB : Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

VI.Méthode de sélection

La sélection du candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (édition de juillet 2016, révisée en novembre 2017, Août 2018, novembre 2020 et septembre 2023).

Le processus comportera deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats qualifiés ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Seul(e)s les candidat(e)s préselectionné(e)s seront contacté(e)s.

VII.Dépôt de candidature

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés sous plis fermé en quatre exemplaires dont un original et en format numérique au siège du projet et portés en objet la mention « Recrutement d'un consultant individuel pour la définition de la stratégie de soutien aux associations villageoises/villes d'épargne et de crédit (AVEC) dans les zones d'interventions du Projet. », au plus tard le lundi 15 décembre 2025, à 16h00 (heure de Brazzaville). Les soumissions en ligne ne sont pas autorisées.

A l'attention du Coordonnateur

Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ). Unité de Gestion.

Adresse : Forêt patte d'oeie, derrière le tennis club, ex-siège du projet Lisungui quartier / Diata ; Tél : 06.135.90.90, Email : cpm@psipj.com

Les candidats intéressés peuvent consulter les Termes de Référence (TDRs) disponibles à l'adresse ci-dessus.

Fait à Brazzaville, le 19 novembre 2025

Le Coordonnateur

Antoine Régis NGAKEGNI

LANGUE ALLEMANDE

Trois Congolais diplômés après quatre ans de formation

La cérémonie marquant la fin du projet de formation des enseignants d'allemand en République du Congo s'est tenue, le 27 novembre, à Brazzaville. Devant des représentants du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation (MEPSA), de l'Institut national de recherche et d'action pédagogique (INRAP), de l'ambassade d'Allemagne et du Goethe-Institut Kamerun, trois des cinq boursiers congolais initialement sélectionnés ont officiellement reçu leurs certificats.

Durant quatre ans, Ropha Prince Harmelin Baleketa, Jordy Gurvitich Bola et Monik François Tsounaga Mayela ont suivi un parcours intensif : études à l'École normale supérieure de Yaoundé, année de licence à l'université de Yaoundé I, stages pédagogiques au Cameroun, formation continue aux standards internationaux « Deutsch Lehren Lernen » et immersion culturelle en Allemagne. Ouvrant la cérémonie, la première conseillère à l'ambassade d'Allemagne, Vera Clemens, a salué « la passion, la ténacité et la volonté de progresser » des lauréats. Pour elle, cet investissement dépasse la simple obtention d'un diplôme. « *L'allemand ouvre des portes à l'éducation, à la culture et aux opportunités. Apprendre une langue enrichit non seulement le vocabulaire, mais aussi la vision du monde* », a-t-elle déclaré.

La représentante du Goethe-Institut Kamerun, Ilka Seltmann, est revenue sur l'origine du projet, né du protocole d'accord de 2021 entre le Congo, l'ambassade d'Allemagne et le Goethe-Institut.



Elle a rappelé les débuts hésitants des boursiers : « *À l'époque, ils ne parlaient pratiquement pas allemand. L'objectif semblait lointain, mais ils ont relevé ce défi*

avec courage et détermination ». Dans son mot, elle a également souligné la portée symbolique du programme. « *Il s'agit d'un signe fort en faveur de la coopération*

éducative et de la construction de l'avenir », a-t-elle dit. Les trois diplômés, désormais dotés d'un niveau C1 en allemand et de solides compétences péda-

gogiques, rejoindront prochainement le système éducatif congolais, conformément au protocole signé entre les deux pays. Dans leur mot collectif, les lauréats ont insisté sur leur engagement professionnel et citoyen. « *Nous sommes prêts à assumer nos responsabilités, prêts à former, prêts à inspirer* », ont-ils déclaré. Réaffirmant leur attachement aux valeurs reçues, ils ont conclu par une conviction forte : « *Bildung ist der Schlüssel zur Zukunft. L'éducation est la clé de l'avenir* ».

Le représentant du MEPSA a félicité les nouveaux enseignants tout en les invitant à « mettre à profit les acquis de leur formation » afin d'améliorer l'apprentissage de l'allemand dans les établissements du pays. La cérémonie s'est achevée par la projection d'une vidéo retraçant quatre années de formation, d'efforts et de découvertes, un résumé émouvant d'un parcours qui, selon les mots des jeunes enseignants, « *avait semblé long au départ, mais est finalement passé à toute allure* ».

Merveille Jessica Atipo



Appel d'offre N°1911/ACHAT/CNG/2025

Réf : achat d'ovins (Moutons)

La Wildlife Conservation Society (WCS) est une ONG Internationale de droit Américain, basée à New York aux Etats-Unis d'Amérique, œuvrant dans le domaine de la conservation de la nature avec des programmes de terrain dans plusieurs pays Africains dont le Congo où elle a son bureau national à BRAZZAVILLE.

Dans le cadre de ses activités, la WCS cherche des fournisseurs capables de fournir 100 ovins (mâles et femelles).

| | |
|---------|----|
| Brebis | 80 |
| Béliers | 20 |

NB : mouton mâle = bâlier
mouton femelle = brebis

La date de clôture du dépôt des dossiers est fixée au 25 décembre 2025 à 17h00.

Les offres tardives ne seront pas prises en compte.

Nous invitons les intéressés à envoyer leurs offres dans une enveloppe sous pli fermé à l'un de bureau de la WCS aux adresses ci-dessous.

| | |
|--------------|--|
| Brazzaville | B.P: 151 Avenue Charles de Gaulle |
| Ouesso | Bureau principal WCS, Mboma |
| Bomassa | Base vie Parc National de Nouabalé-Ndoki |
| Pointe-Noire | Bureau WCS |
| épêna | Bureau WCS |
| Kabo | Bureau WCS |
| Makao | Bureau WCS |

I. SPECIFICATIONS TECHNIQUES MOUTON DJALLONKE
Les bâliers et les brebis sont destinés à la mise en reproduction et doivent impérativement répondre aux spécifications techniques suivantes :

1. Race des bâliers et des brebis :

Les bâliers et les brebis fournis doivent être de la race Djallonké (communément appelé Mouton BATEKE) et comporter par conséquents toutes les caractéristiques phénotypiques de ladite race : animal de petite taille, sa hauteur au garrot varie entre 0,4-0,6m, la longueur de la queue est de 0,23m, le poids moyen de l'adulte est compris entre 20 à 35 kg.

- **Chez le mâle :** présence d'une barbiche importante. Convexité du front moins prononcée, cou trapu et court, poitrine développée avec des poils longs, ligne du dos rectiligne et couverte de poils longs à reflets noirs, enfin des membres droits et bien d'aplomb.

- **Chez la femelle :** cou grêle, poitrine moins développée que chez le mâle, ligne du dos légèrement inclinée vers l'avant parfois concave, pis développé et abdomen ballonné.

2. Âge :

- Les brebis à fournir doivent être prêtes pour la reproduction et doivent être âgées de 12 à 18 mois, pour profiter d'une durée

de vie reproductive maximale ;

- Les bâliers à fournir doivent être prêts pour la reproduction, et doivent être âgés de 24 mois au moins, pour profiter d'une durée de vie reproductive maximale.

3. Caractères sexuels :

Les bâliers et les brebis fournis ne doivent pas présenter des malformations ou affections congénitales, génitales et mammaires (mamelles, bien souples, et sans lésions) incompatibles avec la fonction reproductrice.

- Pour le choix du bâlier, il doit avoir : des organes sexuels développés, les testicules descendus, gros et allongés ; une bonne apparence masculine et doit être prompt et endurant.

- Pour le choix de la brebis, elle doit avoir : un corps plus ou moins triangulaire, un tour de poitrine bien rempli, les os du bassin bien saillants, les cuisses minces.

4. Embonpoint et état sanitaire :

Les bâliers et les brebis fournis doivent être en bon état de santé et d'embonpoint, notamment :

- Une bonne aptitude générale (ni agitation, ni abattement)
- Une peau saine (sans croûtes ni éruption diverse)
- Un appareil locomoteur sans anomalies (pas de boiterie)
- Des mamelles souples et sans lésions

- Pas de signes de diarrhée
- Pas de toux, ni jetage, ni salivation ou écoulements oculaires
- Des espaces inter-digités et des oreilles dépourvus de parasites et toute autre anomalie susceptibles d'affecter négativement la fonction productive et la santé de l'animal.

II. RECEPTION DES ANIMAUX

Les bâliers et les brebis seront livrés à Kabo sous la charge du fournisseur (selon le moyen qu'il précisera dans sa proposition) où ils subiront une mise à quarantaine après une vérification puis validation de leurs caractéristiques zootechniques tel que décrit précédemment par l'équipe technique de WCS en présence du fournisseur ou de son représentant. Les animaux ne remplissant pas lesdits critères ou présentant des malformations ou anomalies seront rejetés et ne seront pas comptabilisés.

Seul les bâliers et brebis respectant tous les critères subiront une quarantaine de dix (10) jours au niveau du parc de mise en quarantaine de Kabo. Durant cette période, lesdits animaux seront entièrement à la charge du fournisseur, qui s'assurera leur alimentation et garantira la sécurité des lieux. Par ailleurs, le fournisseur remplacera tous les animaux malades ou morts au cours de cette période d'observation.

Les bâliers et les brebis ayant satisfait à la phase de quarantaine seront réceptionnés par l'équipe de WCS en présence du fournisseur ou de son représentant.

III. CRITERES DE SELECTION

Les offres seront évaluées selon les prix et le délai de livraison. Ces deux critères seront complétés par les caractéristiques techniques citées ci-dessous au moment de la réception des animaux.

IV. PROPRIÉTÉ DES OFFRES

La WCS conserve la propriété de toutes les offres reçues dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres. En conséquence, les soumissionnaires ne peuvent exiger que leur offre leur soit renvoyée. Après l'ouverture des offres, aucune information relative au dépouillement, à la clarification, à l'évaluation et à la comparaison des offres, ainsi qu'aux recommandations concernant l'attribution du marché, ne sera divulguée.

Kany Lubango, Directeur Logistique

Notre client, filiale d'un groupe, envisage l'extension de ses activités vers le marché sous-régional avec pour ambition de devenir un acteur clé en Afrique centrale.

Dans le cadre du renforcement de son effectif, notre client recrute deux (02) COMPTABLES SENIOR et JUNIOR H/F hautement qualifiés qui seront sous la supervision directe du Chef de Département Finance et Comptabilité avec les missions et responsabilités suivantes :

Missions et responsabilités du comptable**Senior :**

- S'assurer de la tenue à jour des journaux comptables et du grand livre (saisie et édition) et du classement des documents comptables et des pièces justificatives ;
- S'assurer de la vérification de la régularité des dépenses effectuées dans le respect des imputations budgétaires et veiller au classement des pièces justificatives de ces dépenses (devis, BC, factures, BL, copie de chèques...);
- S'assurer de l'édition des balances mensuelles et réaliser le rapprochement bancaire mensuel ;
- S'assurer de la mise en œuvre et du suivi des opérations comptables ;
- S'assurer du traitement des informations reçues de la Trésorerie ;
- Superviser la préparation des états comptables ainsi que les revues analytiques y afférentes ;
- Assurer la vérification des états de trésorerie ;
- Contrôler la régularité et la sincérité des informations financières et comptables ;
- Participer à la production des programmes et rapports d'activités annuels ;
- Participer à la définition des procédures comptables et financières puis s'assurer de leur application ;
- Mettre en place une veille en vue de se tenir informé de l'évolution de la réglementation comptable et financière et recommander les ajustements idoines ;
- Contribuer à l'actualisation et à la conception d'outils d'analyse et de suivi (outils de reporting, tableau de bord, états de synthèse) ;
- Réaliser toute autre activité demandée par le supérieur hiérarchique dans le cadre des objectifs de la direction.

Profil :

- Être titulaire au moins d'un diplôme de BAC+3 en Finance et Comptabilité, Audit ou toute autre qualification équivalente ;
- Avoir au moins cinq (05) années d'expériences professionnelles avérées et prouvées au poste de Comptable
- Avoir de solides expériences en matière de gestion comptable et financière ;
- Avoir la maîtrise d'Office 360 et sa flotte bureautique (Word, Excel avancé, Power Point), et des logiciels de gestion comptable et financière ;
- Être rigoureux et autonome, réactif et proactif ;
- Être capable de travailler sous pression ;
- Avoir une excellente capacité d'analyse et de synthèse ;
- Être de bonne moralité et avoir une grande capacité à travailler en équipe ;
- Avoir le sens des responsabilités et de la retenue professionnelle ;
- Savoir gérer les priorités et être force de propositions.

- Définir les schémas comptables pour l'ensemble des opérations

- Appuyer les différentes unités organisationnelles au quotidien

- Organiser et animer des modules de formation à l'attention des opérationnels ;

Profil :

- Bac +2 minimum Audit ; Comptabilité, Contrôle de Gestion

- 4 ans minimum au poste de Comptable

- Avoir le sens de la communication et de la discréetion

- Être honnête, rigoureux et méthodique

Lieu des postes : Brazzaville, CONGO

Type de contrat de travail : Contrat à durée déterminée avec une période d'essai (si CDD concluant à terme, signature d'un CDI).

L'offre est valable jusqu'au 12 décembre 2025 inclus à 17h 00 mn, heure de Brazzaville.

Si vous correspondez au profil recherché, merci d'envoyer à l'adresse suivante : recrutements.societes@gmail.com :

- Une lettre de motivation dûment signée ;

- Un curriculum vitae détaillé (plus une photo couleur).

- Les certificats ou attestation de travail couvrant le nombre d'année requis pour le poste à pourvoir ;

- Les copies certifiées des diplômes obtenus et certificats de formation (éventuel).

NB :

Les dossiers incomplets, non conformes ou parvenus hors délai, ne seront pas examinés.

Seules les candidatures retenues pour les tests seront contactées. Nous nous réservons le droit de ne pas donner une suite au présent avis de recrutement.

Missions et responsabilités du comptable Junior :

- Faire le suivi de la fiabilité et de l'image sincère des comptes afin de garantir la certification des états financiers.

- Effectuer la revue des comptes
- Vérifier les imputations et écritures comptables
- Vérifier les analyses de comptes
- Contrôler les comptes de trésorerie
- Suivre les comptes d'immobilisations
- Effectuer la revue des liasses fiscales

Contrôler et traiter les éléments de paie

- Suivre les comptes de charges et produits



**AVIS DE DEMANDE DE COTATION
DC N° 003/MASSAH/UGP-PSIPJ/F/CF/2025**

POUR LA REPROGRAPHIE DES CAHIERS, REFERENTIELS ET SUPPORTS ICONOGRAPHIQUES POUR LA FORMATION EN ALPHABETISATION FONCTIONNELLE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SOUS-COMPOSANTE 6.2

République du Congo
Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes
Crédit N° 71140-CG
Référence du marché : CG-PSIPJ-200-F-DC-2025

1. La République du Congo a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à la reprographie des cahiers, référentiels et supports iconographiques pour la formation en alphabétisation fonctionnelle dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 6.2. L'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ) sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la reprographie des cahiers, référentiels et supports iconographiques pour la formation en alphabétisation fonctionnelle dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 6.2 en quatre (04) lots ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : Pour la ville de Brazzaville
- Lot 2 : Pour la ville de Pointe-Noire
- Lot 3 : Pour la ville de Ouesso
- Lot 4 : Pour la ville de Dolisie

2. La procédure de passation de marchés sera conduite selon la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5 de l'ANNEXE XII du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révisions Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 ».

3. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale, d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ) et prendre connaissance du dossier de demande de cotations à l'adresse mentionnée ci-après : sis dans l'enceinte de la forêt de la patte d'Oie, derrière le tennis Club de Brazzaville, quartier Diata, Arrondissement 1 Makélékélé-Brazzaville ; Tél : (+242) 06.135.90.90, E-mail : cpm@psipj.com de 9 h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi.

4. Le dossier de demande de cotations en français peut être obtenu gratuitement par

les candidats intéressés en version papier ou électronique auprès de l'UGP du projet PSIPJ ou par mail aux adresses ci-dessous.

5. Les offres devront être remises à la cellule de passation de l'Unité de Gestion du projet PSIPJ au plus tard le lundi 15 décembre à 12 heures 00 minute heure de Brazzaville en quatre (04) exemplaires : un (1) original et trois (03) copies, plus la version électronique (clé USB). L'ouverture des plis se fera à l'issue des dépôts des offres, dans les locaux de l'Unité de Gestion du projet PSIPJ à partir de 12h 30 minutes et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.

La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées

6. Aucune garantie de soumission n'est exigée. En outre, les soumissionnaires devront joindre à leurs offres, les pièces administratives suivantes en cours de validité :

- Leur dossier fiscal à jour ;
- Leur numéro d'Identification Unique (NIU) ;
- Leur attestation de registre du commerce et de crédit mobilier (RCCM) ;
- Un certificat de non faillite.

7. Les offres resteront valables pendant soixante jours (60) jours à compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Les livraisons se feront dans les villes concernées. Le délai de livraison sera de quatorze (14) jours calendaires.

8. L'UGP-PSIPJ se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotations à tout moment avant l'attribution du marché.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ).

Adresse : sis dans l'enceinte de la forêt de la patte d'Oie, derrière le tennis Club de Brazzaville, quartier Diata, Arrondissement 1 Makélékélé-Brazzaville

Numéro de téléphone : (+242) 06 135 90 90

Adresse électronique : cpm@psipj.com

**Fait à Brazzaville,
le 25 novembre 2025**

Le Coordonnateur

Antoine Régis NGAKEGNI

SEMAINE CULTURELLE ÉGYPTIENNE

Voyage au cœur d'une civilisation millénaire

L'ambassade de la République arabe d'Égypte en République du Congo, a organisé, du 24 au 27 novembre à Brazzaville, une semaine culturelle dédiée à la projection de films et à la découverte de la richesse culinaire égyptienne.



L'ambassadrice Imane Samy Yakout ouvrant la semaine culturelle DR

« La Semaine culturelle reflète la diversité de la culture égyptienne en tant que puissance douce qui relie les peuples et contribue au renforcement des relations culturelles entre l'Egypte et le Congo. Ces événements démontrent la diversité et la richesse de l'identité égyptienne », a indiqué la diplomate égyptienne en ouvrant la semaine culturelle.

Organisée en partenariat avec le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza dont Béatrice Ayessa est la directrice,

cette semaine a été un véritable voyage au cœur de la civilisation égyptienne. Elle a permis au public de découvrir la richesse culinaire et artistique du pays de Pharaon, l'une des plus anciennes civilisations au monde.

Couplée à une exposition de 19 pièces des artefacts pharaoniques et à la fête d'inauguration du Grand Musée Égyptien, la semaine a également donné lieu à la projection de films tels que « Le Destin » d'El Massir, « Photocopie » et du documentaire sur l'Oasis égyptien « Siwa »

axé sur les principales destinations égyptiennes.

« En Egypte, les traditions ne sont pas de simples habitudes quotidiennes, mais une identité tissée, riche d'authenticité et de beauté des histoires murmurées de génération en génération. Des rives du Nil aux sommets des pyramides,

l'ambassadrice Imane Samy Yakout, à l'ouverture de la semaine ayant permis au public de se faire une idée de la culture égyptienne.

Selon la diplomate, l'Égypte est l'expression d'une civilisation éloquente millénaire faite à la fois de musique qui flotte des toits jusqu'aux profondeurs de l'âme, évoluant

chagrin, l'amour et la spiritualité.

Pour sa part, Béatrice Ayessa a qualifié cette semaine de moment singulier et de pont entre deux peuples dont les civilisations, bien qu'éloignées, se rejoignent dans le même désir de comprendre, de transmettre et d'éclairer.

« A travers la projection des



Une vue de l'assistance

l'Égypte disperse ses secrets dans une langue imprégnée du temps ; une langue parlée par les coutumes et les traditions, résonnant à travers les fêtes et les rituels, et gravée dans les tissus et la pierre », a déclaré

avec chaque époque sans jamais perdre ses racines, mais aussi une histoire sans fin.

La musique égyptienne, a-t-elle souligné, ne se limite pas au divertissement. Elle est une célébration de la vie, un moyen d'exprimer la joie, le

films, nous entrerons dans la mémoire d'un peuple, dans l'imaginaire d'une civilisation qui a façonné l'histoire de l'humanité (...) », a-t-elle fait savoir.

Guy-Gervais Kitina

MUSIQUE

Jimmy Cliff, le reggae perd l'une de ses icônes

Jimmy Cliff est décédé des suites d'une pneumonie à Kingston, en Jamaïque. Il avait 81 ans. La triste nouvelle a été annoncée par sa compagne, Latifa Chambers, via les réseaux sociaux officiels de l'artiste.

Chanteur, parolier, multi-instrumentiste et acteur, il savait tout faire. Véritable légende vivante, il a été la première grande star internationale du reggae et l'une des figures incontournables de la culture jamaïcaine.

Pour son premier tube, tel un influenceur qui a connu les privations, une vie sans loisirs, le système D pour survivre, pour sortir de ses frustrations, de la honte parfois, de la peur et de la débrouille, il chantait pour forger sa vie d'adulte : « You can get it if you really want », littéralement : Tu peux y arriver si tu le veux vraiment.

C'est en 1972 qu'il entre définitivement dans l'histoire de la musique jamaïcaine. Jimmy Cliff a 28 ans, et le voilà propulsé au top en étant au casting de la bande originale de The Harder



They Come / Tout, tout de suite en français, un polar jamaïcain de Perry Henzell inspiré de la vie mouvementée de l'original rude boy, le légendaire criminel

Rhyging, qui s'immerge dans la matrice musicale de l'île de la fin des années 60.

À l'époque, le ska et le rocksteady ralentissent la cadence

pour donner naissance au reggae, avec, pour piliers fondateurs, Toots, qui enregistre Do the Reggae, Peter Tosh et, bien entendu, Bob Marley qui n'est pas encore une icône planétaire. C'est un autre aspirant qui se révèle comme l'heureux élu, en interprétant le thème titre de cette histoire d'un jeune campagnard monté à la ville pour y trouver fortune.

Ce destin ressemble au parcours de James Chambers, dit Jimmy Cliff, acteur et auteur-compositeur-interprète jamaïcain de reggae et de pop, né le 30 juillet 1944 dans le Somerton District de la paroisse de Saint James (Jamaïque, Antilles britanniques) et mort le 24 novembre 2025 à Kingston.

Il est l'auteur de tubes tels que « Many Rivers to Cross » ; « Reg-

gae Night » ; « You Can Get It if You Really Want », des œuvres qui ont fait le tour du monde, avec une musique ayant largement dépassé les frontières du reggae pour lui donner une véritable stature planétaire.

De cette playlist et d'une carrière bien remplie, l'écrivain Alain Mabanckou a écrit via de l'un de ses réseaux sociaux : « Le Jamaïcain Jimmy Cliff a bercé notre jeunesse, il nous a donné une vision généreuse et mélodieuse du reggae dont il est l'un des pionniers. Il nous quitte ce 24 novembre à l'âge de 81 ans. Légende, icône, acteur culturel inlassable, il nous rappellera sans cesse qu'il nous reste des rivières à traverser, mais que notre optimisme nous guidera jusqu'au bout ».

Marie Alfred Ngoma

**République du Congo****Projet de Protection Sociale, d'Inclusion Productive Des Jeunes (PSIPJ)****Numéro du Crédit : IDA N° 71140****Intitulé de la Mission : Recrutement d'un consultant chargé d'appuyer le MASSAHS dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Protection sociale et de l'économie sociale et Solidaire (SNPS-ESS)****N° de référence (selon le Plan de Passation de Marchés) : CG-PSIPJ-149-C-SQC-2025**

1) La République du Congo a bénéficié d'un crédit IDA/Banque Mondiale pour financer le Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes, PSIPJ en sigle.

L'objectif de développement du PSIPJ est de fournir une aide d'urgence aux ménages touchés par la crise sanitaire et économique provoquée par la COVID-19 et d'accroître l'accès des ménages et des jeunes pauvres et vulnérables aux filets sociaux dans les zones d'intervention du projet.

Le projet comprend quatre (4) composantes actives : (i) expansion du programme Lisungi pour le relèvement (composante 2) ; (ii) renforcement du système de protection sociale (composante 3) ; (iii) gestion, suivi et évaluation du projet (composante 4) ; (iv) inclusion productive des jeunes vulnérables âgés de 18 à 35 ans (composante 6).

L'Unité de Gestion du Projet a l'intention d'affecter une partie des fonds au paiement des services de consultant.

2) Les services de consultant (« les Services ») comprennent (i) la préparation du document de programme opérationnel prioritaire de la stratégie (ii) l'appui à la mise en place des organes de pilotage, (iii) le renforcement des capacités des organes de pilotage et de mise en œuvre de la stratégie et du programme, (iv) l'appui à la mobilisation des financements, (v) l'élaboration des textes juridiques.

3) L'Unité de Gestion du Projet invite dès à présent les cabinets admissibles (« Consultants »)

à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants : • Être un cabinet de standard international, reconnu légalement et justifiant d'une expertise dans le domaine de la protection sociale et de l'économie sociale et solidaire • Avoir au moins cinq (5) années d'expérience dans le domaine du développement avec les partenaires de développement, nationaux ou internationaux • Avoir des expériences antérieures dans les projets semblables.

4) L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, septembre 2025 (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts. En outre, veuillez vous reporter aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission : 3.18 « Une entreprise ne peut remettre plus d'une Offre/Proposition, seule ou en association avec des partenaires dans le cadre d'une autre Offre/ Proposition, sauf s'il s'agit d'une variante qu'elle aura été autorisée à déposer. La présentation de plus d'une Offre/Proposition ou la participation à un tel processus entraîne l'irrecevabilité de toutes les Offres/Propositions auxquelles l'entreprise est partie » ou paragraphe

3.16 d. Les Consultants (y compris les experts, le personnel et les sous-consultants à leur service) qui ont une relation professionnelle ou familiale étroite avec tout cadre de l'Emprunteur, de l'organisme d'exécution du projet, d'un bénéficiaire d'une fraction du financement de la Banque ou de toute autre partie représentant l'Emprunteur ou agissant en son nom qui participe directement ou indirectement à tout segment : i. de la préparation des Termes de référence de la mission ; ii. du processus de sélection pour le contrat; ou iii. de la supervision du contrat, ne peuvent être attributaires d'un contrat, sauf si le conflit résultant de ladite relation a été réglé d'une manière que la Banque juge satisfaisante tout au long du processus de sélection et de l'exécution du contrat.

5) Les cabinets peuvent s'associer à d'autres cabinets pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

6) Les cabinets seront sélectionnés conformément à la méthode de Sélection basée sur les qualifications du Consultant telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Propositions.

7) La durée de la mission est de cinq (05) mois

par prestataire à compter de la date de signature de l'Ordre de service. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 09h00 à 16h00.

8) Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés sous plis fermé en quatre exemplaires au siège du projet dont un original, trois (03) copies, plus la version numérique (clé USB) et portés en objet la mention « Recrutement d'un cabinet chargé d'appuyer le MASSAHS dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Protection sociale et de l'économie sociale et Solidaire (SNPS-ESS) », au plus tard le lundi 05 janvier 2026, à 16h00 (heure de Brazzaville). Les soumissions en ligne sont autorisées.

A l'attention du Coordonnateur
Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ). Unité de Gestion.
Adresse : Forêt patte d'oeie, derrière le tennis club, ex-siège du projet Lisungui quartier/Diata ;
Tél : 06 135 90 90, Email : cpm@psipj.com
Les candidats intéressés peuvent consulter les Termes de Référence (TDRs) disponibles à l'adresse ci-dessus.

Fait à Brazzaville, le 27 novembre 2025

Le Coordonnateur

Antoine Régis NGAKEGNI

AVIS D'ADDENDUM N° 001 RELATIF**A L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
AMI N° 023/MASSAH/PSIPJ-UGP/2025**

portant sur le recrutement des prestataires chargés du coaching et de l'encadrement des jeunes pour les villes de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ouedo dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 6.2

Référence et date de publication : Les Dépêches De Brazzaville N°5136 – lundi 1er décembre 2025

Le présent rectificatif s'adresse aux potentiels soumissionnaires à l'avis à manifestation susmentionné.

Les rectificatifs portent sur :

• L'intitulé du marché :

L'intitulé initial « recrutement des prestataires chargés du coaching et de l'encadrement des jeunes pour la ville de Ouedo dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 6.2 » est reformulé de la manière suivante « recrutement des prestataires chargés du coaching et de l'encadrement des jeunes dans les villes de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ouedo dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 6.2 »

• Les zones de missions :

Contrairement à ce que laissait penser l'intitulé initial,

la mission va se dérouler dans les villes de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ouedo.

• Les délais de soumission des dossiers :

La date limite de dépôt des dossiers initialement prévue au lundi 15 décembre 2025 à 16h 00 est reportée au mercredi 17 décembre 2025 à 16h 00.

Les autres informations de l'avis à manifestation d'intérêt initial restent inchangées.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur

Antoine Régis NGAKEGNI

TENNIS

Jérôme Boulo remporte la finale de la Coupe des vétérans.

La finale de la première édition de la Coupe des vétérans, organisée par la Fédération congolaise de tennis (Fecoten), s'est déroulée le 30 novembre au pôle tennis de Brazzaville. Jérôme Boulo s'est imposé face à son adversaire, Maxime Sitou, 6-1 6-2.



Jérôme Boulo trophée en mains, la 3^e vice-présidente et quelques athlètes/Adiac

Cette compétition, initiative fédérale, vise à offrir aux tennismen de plus de 50 ans un espace d'expression et de mise en forme. Elle a réuni du 28 au 30 novembre au pôle tennis de Brazzaville plus d'une dizaine de pratiquants et d'anciens pratiquants de diverses nationalités venus de plusieurs départements du Congo.

En présence des amoureux du tennis, des pratiquants et des dirigeants de la Fédération, la finale de cette première édition de la Coupe des vétérans a tenu en haleine le public grâce aux rebondissements et aux moments de suspense qui ont marqué ce match spectaculaire joué en deux sets.

Le champion, venu de Pointe-Noire spécialement pour cette compétition, a apprécié la qualité de l'organisation et félicité les autres compétiteurs. Interrogé à

l'issue de sa victoire, Jérôme Boulo a exprimé toute sa satisfaction de voir ce type d'évènement se développer au Congo, « *Je suis très heureux d'avoir pu disputer un tournoi vétérans ici au Congo, car ce type d'évènement reste rare. Jouer sur de beaux courts en terre battue fait vraiment plaisir et c'est appréciable de voir que les anciens ne sont pas oubliés. La passion du tennis, elle, ne vieillit jamais. Un grand merci au club et à la Fédération* », a-t-il indiqué.

De son côté, Maxime Sitou, finaliste à lui aussi salué l'organisation et partagé son enthousiasme : « *Merci au club et aux organisateurs. Je sais à quel point il est difficile de mettre en place un tournoi, je parle en connaissance de cause. J'espère qu'une deuxième édition verra le jour l'an prochain... et que je pourrai, cette fois, être sur la plus haute marche* ». La 3^e vice-présidente de la Fecoten, Rosine Malanda Thabou, a encouragé le dévouement de ces vétérans qui constituent, selon elle, une source de motivation pour les plus jeunes. « *Je suis heureuse de prendre la parole en cette fin de compétition pour vous adresser nos sincères félicitations. Cette coupe des vétérans, destinée à ceux qui sont âgés de 50 ans et plus, démontre que la passion du tennis ne vieillit pas. Durant ces quelques jours, nous avons assisté à des matchs intenses, pleins de combativité, d'élégance et de fair-play. Vous avez prouvé que le tennis est un sport pour toute la vie* », a-t-elle conclu lors de la cérémonie de clôture.

Rude Ngoma

HOMMAGE À ÉLIE GANDZIAMI

Le 2 décembre 2000, l'Éternel rappelait à Lui Élie Gandziami. Vingt-cinq ans plus tard, son souvenir demeure vivant, éclairant nos vies de sa sagesse, de son courage et de son intégrité.

En ce jour de recueillement, frères, enfants, petits-enfants, famille et amis s'inclinent avec respect devant la mémoire d'un homme de droiture, homme politique, haut cadre de la République, grand homme sportif profondément attaché aux valeurs familiales.

Son héritage reste notre guide, sa présence demeure dans nos cœurs.

Repose en paix.

Ton nom et tes valeurs vivent en nous pour toujours.

PÉTANQUE

Le Congo termine deuxième au championnat d'Afrique

L'équipe nationale du Congo de pétanque a fait honneur à la nation, le 28 novembre à Nouakchott, en Mauritanie, lors des finales du championnat d'Afrique de la discipline. Les Diables rouges terminent à la deuxième place derrière la Tunisie.



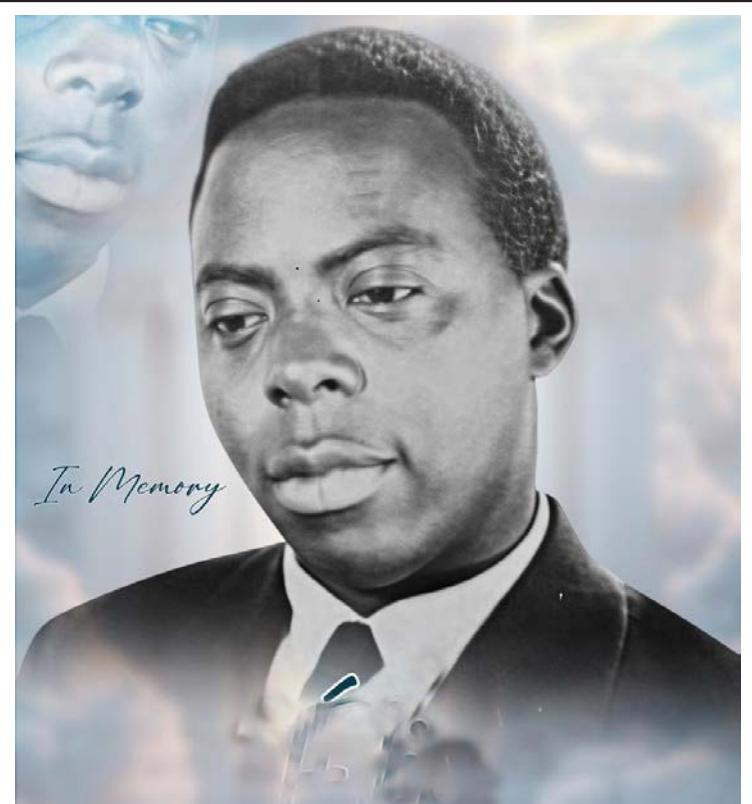
Les Diables rouges entonnent l'hymne national à leur arrivée à Brazzaville/Adiac

La Fédération congolaise des sports boules (Fécoboules) a dignement représenté le pays lors du championnat d'Afrique qui s'est déroulé du 22 au 28 novembre à Nouakchott, en Mauritanie.

Au terme d'âpres confrontations, les athlètes congolais ont dominé la majorité de leurs adversaires avant de remporter la médaille d'argent en triplette surclassant la vingtaine des pays en lice. Sans préparation au niveau local, les Congolais ont accompli un véritable exploit avec les moyens de bord. « *Nous sommes très contents puisque nous avons atteint l'objectif visé. Nous avons relevé les couleurs de notre pays malgré les difficultés... Merci au peuple congolais pour leur soutien. En 2024, nous avons ramené la Coupe d'Afrique à la maison et aujourd'hui nous apportons la médaille d'argent. Nous avons joué cette compétition sans préparation mais nous avons battu beaucoup de pays, y compris la Mauritanie* », a indiqué Talens Tsouari.

Malgré leur défaite en finale face à la Tunisie (13-08), les Congolais ont occupé la deuxième place. La délégation congolaise composée de quatre athlètes (Binguila Charbrol, Batambika Verdorold, Babasana Christ, Ndembu Bertrand) plus le président de la Fédération, Talens Tsouari, a créé la sensation en battant en demi-finale la Côte d'Ivoire (13-08), après avoir éliminé le pays hôte, la Mauritanie (13-12). Mené dès le début par six points d'écart, le Congo a fait une remontada jusqu'à dominer son adversaire d'un point.

R.Ng.



TOURISME

Le Kempinski Brazzaville ouvre ses portes



La photo de famille DR

Le président de la République, Denis Sassou N'Gesso, a procédé, le 2 décembre, à l'inauguration de l'un des établissements de la chaîne hôtelière Kempinski qui s'installe à Brazzaville, « *terre d'accueil qui garantit le*

développement des affaires et l'investissement privé », selon le maire de la capitale, Dieudonné Bantsimba. Erigé sur les berges du fleuve Congo, l'imposant hôtel témoigne de la vitalité économique et touristique, a-t-il

poursuivi.

La ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, y voit un vecteur d'employabilité et d'émergence du secteur touristique. Le Congo, a-t-elle

souligné, est disposé à accueillir les investisseurs et porteurs de projets à l'image de ce groupe hôtelier suisse 5 étoiles qui est implanté dans plusieurs pays à travers le monde.

Les Dépêches de Brazzaville

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

AS Otohô relancée par sa victoire sur le CR Belouizdad

L'Association sportive Otohô s'est relancée dans la course à la qualification pour les quarts de finale en dominant, avec la manière, les Algériens du CR Belouizdad.

Le représentant congolais s'est imposé le 29 novembre au stade Alphonse-Massamba-Débat 4-1 devant les Algériens de CR Belouizdad en match comptant pour la deuxième journée en y ajoutant la manière. Le club d'Oyo se relance ainsi après sa défaite initiale chez les Sud-Africains de Stellenbosch lors de la première journée. L'AS Otohô a plié le match dès la première demi-heure grâce à l'efficacité clinique de ses joueurs devant les buts. Souvent décriés pour leur manque de réalisme, les joueurs congolais ont bien réglé la mire. Et c'est le défenseur Jacques Ndecket qui met son équipe dans les meilleures dispositions. Il ouvre le score sur un corner de Prince Mouandza à la 12e minute.

Libérés par ce but, les Congolais se montrent à leur avantage. Bandiougou Diallo conclu de la belle manière l'action bien menée par Wilfried Nkaya à la 26e minute.

Dans la foulée, Gossim Elenga tue tout le suspense d'une frappe imparable à la 29e minute.

La deuxième période a été bien maîtrisée par l'AS Otohô en y ajoutant un 4e but à la 65e mi-

nute grâce à Rosney Ravelli Obembi.

La réduction sur penalty de Meziane Ben Tahar à la 81e minute n'est qu'anecdotique. L'AS Otohô revient à la hauteur de son adversaire, le dépassant au classement grâce à la différence

de buts. Les Congolais occupent actuellement la deuxième place du groupe C après le nul concédé par Stellenbosch 1-1 sur le terrain de Singida Black stars. L'A S Otohô a désormais toutes les clés en main pour prolonger son plaisir le 25 janvier prochain contre Singida Black stars en Tanzanie

lors de la troisième journée et se rapprocher davantage de leur première qualification en quarts après deux tentatives manquées. Première mission à domicile réussie pour l'AS Otohô mais le plus dur reste à faire. En attendant la troisième journée, son cri du cœur quant au manque du

championnat doit rencontrer une oreille attentive des gestionnaires du sport. Agir positivement renforcerait ses chances de qualification. « *Avant la mi-temps, il y a des joueurs qui ont commencé à avoir des crampes. Et à dix, quinze minutes de la fin, il y a cinq ou six joueurs qui ont demandé à sortir parce qu'ils n'en pouvaient plus. Ce n'est pas facile parce qu'on ne joue pas le championnat. On se contente de matches amicaux à gauche à droite. Il faut tirer le chapeau à ces joueurs qui sont engagés et déterminés à aller chercher quelque chose sur le continent. Je pense qu'ils ont été à la hauteur et qu'ils ont représenté dignement le pays en lançant un signal* », a commenté Sekou Seck, l'entraîneur de l'As Otohô après la rencontre. « *On va donner une semaine de congés à nos joueurs. On va essayer de négocier des matches amicaux si cela peut nous aider à relever le défi. C'est tout ce qu'on peut faire* », a-t-il ajouté.

James Golden Eloué



L'Association sportive Otohô a dominé son sujet